

Proposition de mariage peu séduisante

Ça a tourné au vinaigre jeudi soir. Le dernier point à l'ordre du jour du conseil communautaire de la CC3F a divisé les délégués. Il s'agissait de signer une convention territoriale avec L'Arc mosellan et Cattenom et environs. Une union qui n'a pas fait l'unanimité...

Seuls neuf points figuraient à l'ordre du jour du conseil communautaire de la CC3F. Mais il y en avait sans doute un de trop, le 9e. Il y était question de la signature d'une convention territoriale avec L'Arc mosellan et la CCCE. Un projet discuté longuement en bureau à deux reprises et qui est revenu sur la table jeudi soir. « L'ensemble des vice-

présidents des trois communautés s'est exprimé, a précisé Jean-Claude Champion, président de la CC3F. Mais rien n'est figé. » La dite convention a pour objectif d'obtenir des subventions supplémentaires. Des subventions accordées uniquement à de gros territoires. L'idée est venue de L'Arc mosellan qui convoitait une aide de 200 000 €, refusée en raison de la taille de cette communauté. « Certains ont des craintes, mais ça ne nous engagerait pas plus que ça », a affirmé le président.

Laurent Steichen, maire de Sierck, a bondi de sa chaise : « On a un problème sur le fond. Lors de la réunion du 12 novembre avec les autres EPCI, je n'ai pas eu de réponses à mes questions. Je pense qu'on fait ça dans la précipitation ». Et de préciser qu'il n'est pas opposé à une collaboration, mais qu'une convention est une mauvaise stratégie. « C'est la pire des choses qu'on pourrait faire. » A son tour, Gérard Rollinger d'Apach a exprimé ses doutes : « Je déplore que le bassin thionvillois soit exclu de ce

raisonnement. Cette convention va nous conduire à une fusion ».

Trois ou beaucoup de non

Jean-Paul Tinnes de Montnach s'est voulu plus mitigé : « Avoir plus d'argent c'est intéressant, mais c'est vrai que Thionville fait partie de notre bassin de vie. On veut se marier pour des sous, alors prenons le temps de débattre avant ». Laurent Steichen a saisi la perche, ajoutant : « Je ne suis pas sûr que ce mariage soit un bon mariage ». René Breit de Merschweiler est également de cet avis.

Face à tant de réactions, Jean-Claude Champion a réaffirmé son souhait de voter pour cette convention : « Si ce n'est pas mûr dans votre esprit, pas de souci, mais moi je me suis engagé. » Edmond Kiffer de Ritzing n'a pas caché sa volonté de suivre la voix présidentielle : « Chez nous, on a du mal à s'engager, souvenez-vous du district de Cattenom... On a l'art de trouver des soucis partout, pendant ce temps d'autres ont déjà décidé. La CCAM et

la CCCE vont se lancer et nous, on n'aura rien. » Des arguments peu convaincants. « On signe quand on a un projet, a poursuivi Laurent Steichen, là on n'en a pas ! » Une remarque qui a fait sortir de ses gonds Jean-Claude Champion : « Le projet de territoire existe, on a su aller chercher des subventions. Aujourd'hui, nous avons des engagements. C'est du coneret, faut pas raconter des c... quand même. Moi je passe au vote, ça ne sert à rien de discuter pour ne rien dire ». Le

président voit rouge : « Je suis sûr que la moitié d'entre vous n'a pas lu la convention. »

Immanquablement la proposition d'union n'a pas séduit, contrairement à leurs homologues de la CCCE, qui quelques jours avant, après débat, l'ont acceptée, la CC3F, avec seulement trois votes pour, a décidé de ne pas signer cette convention. « Ça risque de nous nuire », a regretté Edmond Kiffer.

Sabrina Frohnhofner.

A suivre.

La crainte d'une fusion

Cette proposition de convention a laissé planer l'hypothèse d'une fusion entre la CCAM, la CCCE et la CC3F. « On sait qu'en 2012-2013, le préfet pourra prendre la décision de nous regrouper, mais nous voulons être maîtres de notre avenir », a affirmé Laurent Steichen. « Ne mettons pas la charrue avant les bœufs », a ajouté Jean-Paul Tinnes.

Principe de la convention

La convention en question repose sur un diagnostic des caractéristiques de chaque territoire. Ce diagnostic fait apparaître des similitudes sur le plan de l'aménagement de l'espace et des convergences fortes sur les orientations retenues par chaque EPCI. Sa signature sous-entendait la mise en place d'un comité de pilotage qui aurait eu à plancher sur différentes missions telles qu'un rapprochement des taux de fiscalité, une coordination dans l'offre de terrain sur les zones d'activités économiques ainsi que la construction de bâtiments relais et une mise en commun des retours d'expérience en matière d'économie d'énergie et de développement durable, sans oublier la fusion du volet touristique des projets de territoires des trois communautés.